



unifor
theUnion | lesyndicat

UNIFOR • CP RAIL

RAPPORT SUR LES NÉGOCIATIONS

FAITS SAILLANTS DE L'ENTENTE DE PRINCIPE ENTRE UNIFOR ET LE CP RAIL

SECTION LOCALE
101R D'UNIFOR
FÉVRIER 2015

FAITS SAILLANTS

- Hausses salariales
- Avantages sociaux améliorés
- Meilleur ratio d'apprentis
- Lettre sur la réduction des mesures disciplinaires
- Engagement envers Weston
- Supervision des griefs

CONVENTION COLLECTIVE DE QUATRE ANS

Janvier 2015 au
31 décembre 2018

RECOMMANDATION

Le comité central de négociation a négocié une entente de principe qui reconnaît les importantes contributions des membres d'Unifor au succès du CP, qui prévoit des hausses salariales, une bonification des avantages sociaux et une amélioration des conditions de travail.

Votre comité central de négociation recommande à l'unanimité cette entente de principe et vous exhorte à voter en sa faveur.

MESSAGE DE JERRY DIAS, PRÉSIDENT NATIONAL D'UNIFOR

Négociateur des changements au CP

Avant d'entamer les négociations avec le CP, nos membres ont clairement exprimé leurs frustrations devant la direction que la compagnie avait prise au cours des trois dernières années. Les frustrations n'avaient jamais été aussi élevées. Nous avons réussi à traiter de ces préoccupations à la table de négociation tout en faisant d'importants gains pour nos membres dans plusieurs domaines.

Le comité central de négociation de la section locale 101R a compris les problèmes auxquels nos membres sont confrontés au CP et a cherché à les résoudre à la table de négociation. Les travailleuses et travailleurs au CP méritent le respect au travail pour l'important rôle qu'ils jouent sur le plan de la sécurité et du succès global des activités du CP.

Je vous annonce avec plaisir que le comité central de négociation de la section locale 101R d'Unifor, dirigé par Tom Murphy, a négocié une excellente entente qui reconnaît les contributions de nos membres au succès financier du CP et qui résout plusieurs enjeux importants en milieu de travail afin d'instaurer plus de respect.

De manière toute aussi importante, votre comité de négociation a aussi négocié la toute première

contribution au Fonds communautaire canadien qui vise à soutenir le travail de groupes communautaires locaux. C'est le tout nouveau premier programme conclu à la table de négociation depuis la création d'Unifor. Nous avons aussi réussi à négocier une lettre confirmant la sécurité syndicale advenant le démantèlement de la formule Rand.

Merci de votre incroyable appui et participation pendant les assemblées d'information et le processus de vote de grève. Votre solidarité et votre appui ont eu un impact majeur sur notre capacité à réaliser le programme de négociation que nos membres avaient établi. Conjointement avec le comité de négociation, je vous recommande fortement d'approuver cette nouvelle entente.

En solidarité,

Jerry Dias
Président national d'Unifor



MESSAGE DE TOM MURPHY, PRÉSIDENT DE LA SECTION LOCALE 101R D'UNIFOR

Améliorations pour nos membres

J'aimerais remercier tous nos membres pour leur appui indéfectible envers le comité de négociation et, en particulier, envers nos chefs de grève qui ont tout fait pour nous aider. Dans tout le pays, nous étions unis et prêts à défendre nos intérêts, si nécessaire.

Cette ronde de négociations a été la plus intense et la plus difficile depuis que je dirige des négociations au CP. La compagnie a demandé des concessions importantes auxquelles votre comité s'est opposé avec fermeté tout en ayant un appui écrasant des membres.

Nous avons apporté des changements importants dans cette entente qui va nous aider à aller de l'avant avec plus de confiance, en espérant que nos effectifs augmentent aussi. Je suis heureux que nous ayons réussi à obtenir un engagement pour de nouveaux investissements à Weston, ce

qui augmentera le travail et créera de nouveaux emplois. Nous avons pu négocier d'importantes améliorations aux salaires, aux avantages sociaux et, encore plus important, nous avons traité de la question des mesures disciplinaires excessives que de nombreux membres ont constatées au cours des trois dernières années.

Vous méritez un contrat de travail décent qui tient compte de vos préoccupations, et c'est avec plaisir que je vous présente cette entente pour ratification.

En solidarité,

Tom Murphy
Président de la section locale 101R d'Unifor



Weston

L'avenir de l'atelier de Weston était une priorité absolue à la table de négociation. Le CP s'est engagé par écrit à continuer d'investir dans l'atelier de Weston, ce qui signifie du nouveau travail et de nouveaux emplois à cet endroit.

Représentation en milieu de travail

Tous les présidents à temps plein et à temps partiel des unités en milieu de travail seront réintégrés aux divers endroits. Le coordonnateur national en santé et sécurité et le coordonnateur national des métiers spécialisés resteront en place pour la durée de la convention collective.

Mesures disciplinaires

La résolution des problèmes touchant les mesures disciplinaires et les suspensions était primordiale dans cette ronde de négociation. Le syndicat a négocié plusieurs changements avec l'objectif de rectifier les problèmes et d'établir un accord entourant les procédures.

Nouvelles règles concernant les mesures disciplinaires

Lorsqu'une mesure disciplinaire est consignée contre un membre, une copie de l'avis écrit sera désormais envoyée au vice-président régional de la section locale 101R, ainsi qu'au représentant autorisé de la section locale afin que le cas soit traité rapidement.

Supervision des griefs

Tous les griefs non résolus liés à des mesures disciplinaires seront examinés sur la base des principes établis de mesures disciplinaires progressives. Les parties ont convenu de nommer un arbitre fédéral afin de résoudre tous les griefs en suspens. Ce processus va se dérouler pendant deux jours chaque mois. Des rencontres régulières vont aussi avoir lieu entre les hauts dirigeants d'Unifor et du CP, et qui serviront d'occasions de rectifier tous les problèmes en suspens.

Améliorations des relations de travail

Le syndicat et le CP vont désormais tenir des réunions trimestrielles de leurs hauts dirigeants afin de passer en revue les opérations mécaniques, l'affectation du personnel y compris les occasions d'impartition à l'interne, l'équipement, les politiques d'entretien et d'autres questions connexes dans l'objectif d'améliorer les relations de travail.

Métiers spécialisés

Meilleur ratio d'apprentis

Le ratio d'apprentis aux compagnons/compagnes ne dépassera pas un apprenti pour chaque tranche de quatre compagnons/compagnes dans le corps de métier où ils sont en apprentissage. Le ratio pourrait être diminué à un apprenti pour un compagnon ou une compagne, avec l'accord du syndicat, selon l'installation terminale.

Programme accéléré d'apprentissage

Le nombre d'heures obligatoires pour les apprentis sera désormais établi à 6 000 heures, une baisse par rapport aux 8 000 heures auparavant, afin de respecter les normes gouvernementales pour les apprentissages. Une reconnaissance de formation ou d'expérience de travail pourrait être accordée après la fin de la période de probation jusqu'à concurrence de 2 000 heures par rapport à 3 000 heures.

Formation

Des modules de formation à l'interne seront réintégrés et supervisés de près par le comité national des métiers spécialisés. Une formation en cours d'emploi et des modules à l'interne pour les gens de métiers actuels seront désormais accélérés.

Les gens de métiers actuels recevront une formation afin de pouvoir se qualifier au certificat de compétence.

Les mécaniciens diesel seront formés pour obtenir leur certificat de compétence en soudure afin de pratiquer des opérations de soudure sur les locomotives.

Échelon

L'échelon des apprentis débutera désormais à 75 % de l'échelon des métiers.

Congé payé pour une bonne cause

Un nouveau programme a été négocié au CP prévoyant que la compagnie approuve, à la demande du syndicat national, des demandes pour des congés payés des membres des métiers spécialisés afin qu'ils participent à des programmes ou des organisations de secours à l'échelle canadienne ou internationale ou pour fournir une main-d'œuvre qualifiée à des refuges pour femmes battues.

Ces congés payés peuvent atteindre jusqu'à 250 quarts de travail par année civile pour toutes les loges.



Tableau des taux de rémunération de la section locale 101R

Classification	Taux actuel	1er janvier 2015	1er janvier 2016	1er janvier 2017	1er janvier 2018
Métiers	33,037	34,028	35,049	36,276	37,727
DSA	28,186	29,032	29,903	30,949	32,187
Soutien mécanique		27,500	28,325	29,316	30,489
Aides ouvriers	25,766	27,500	28,325	29,316	30,489
Plaqueurs	23,155	27,500	28,325	29,316	30,489
*Opérateurs de grue	29,288	30,167	31,072	32,159	33,446
Manœuvres	23,778	24,491	25,226	26,109	27,153

Avantages sociaux

Pensions :

Le syndicat a négocié un nouveau modèle type dans l'industrie pour le plafonnement de la rente. Dorénavant, les prestations annuelles accumulées feront l'objet d'une limite de 2 050 \$ par année de service ouvrant droit à pension. Unifor a conservé le droit de négocier des améliorations et des changements au régime de retraite pour l'avenir.

Les membres ayant reçu un diagnostic de maladie incurable et d'une courte espérance de vie d'un an ou moins auront droit à une retraite anticipée sans réduction de pension avec l'autorisation du médecin en chef.

Assurance-vie

À compter du premier mois suivant la ratification, la couverture d'assurance collective augmentera de 48 000 \$ à 49 000 \$ pour les employés en service auprès de la compagnie à cette date ou après.

À compter du 1er janvier 2016, la couverture d'assurance collective augmentera à 50 000 \$.

À compter du 1er janvier 2017, la couverture d'assurance collective augmentera à 51 000 \$.

À compter du 1er janvier 2018, la couverture d'assurance collective augmentera à 52 000 \$.

Allocations pour vêtements et bottes

Tous les employés actifs recevront une allocation annuelle de 225 \$ pour l'achat de chaussures de sécurité et de vêtements de travail.

Soins dentaires

Le maximum annuel de soins dentaires couverts sera augmenté de 1 725 \$ à 1 825 \$ à compter du 1er janvier 2017. Le barème des frais des dépenses pour soins dentaires continuera d'être basé sur l'année en cours.

Incapable de rentrer au travail / conditions de neige

Les membres qui sont incapables de rentrer au travail au début de leur période d'affectation parce que le CP a changé les opérations à l'intérieur et autour des opérations des ateliers mécaniques ne perdront pas ce temps de travail lorsque l'employé s'entend avec son superviseur pour reprendre le temps perdu. Cette situation ne sera pas consignée contre un membre.

Programme des intervenantes auprès des femmes

Compte tenu de la hausse du nombre de femmes travaillant au CP, le syndicat a réussi à négocier le Programme des intervenantes auprès des femmes. Il y aura désormais jusqu'à trois intervenantes auprès des femmes dans tout le CP, soit dans la région de l'Ouest, la région de l'Est et au Québec. Une intervenante au moins sera bilingue et de langue française. Les intervenantes auprès des femmes vont suivre une formation de 40 heures, elles vont avoir un bureau et une ligne de téléphone privée.

Pause et temps alloué à se laver:

Le CP a accepté de revoir les pratiques à divers endroits concernant les pauses et le temps alloué à se laver, compte tenu des préoccupations soulevées par Unifor.

Fonds communautaire canadien

Le Fonds communautaire canadien est le tout premier nouveau programme lancé à la table de négociation depuis la création d'Unifor. La section locale 101R d'Unifor est la première à négocier ce fonds novateur qui sera utilisé pour établir des partenariats avec des organisations communautaires de partout au pays. Le CP a accepté de contribuer 5 cents de l'heure, par membre, au FCC.

VOTRE COMITÉ CENTRAL DE NÉGOCIATION DE LA SECTION LOCALE 101R D'UNIFOR



JERRY DIAS
Président national,
Unifor



PETER KENNEDY
Secrétaire-trésorier national,
Unifor



BOB ORR
Adjoint au président, Unifor



BRIAN STEVENS
Directeur national du
secteur ferroviaire



BOB FITZGERALD
Représentant national



COREY VERMEIJ
Directeur national du secteur
des soins de santé



TOM MURPHY
Président, section locale 101R



RAY LAWSON
Vice-président,
région du Pacifique



RICK TIEDE
Vice-président,
région des Prairies



GÉRARD EMOND
Vice-président,
région de l'Atlantique



DERRICK JAMES
Vice-président,
région de l'Est



MARC ROSS
Coordonnateur national en
santé et sécurité



NELSON GAGNÉ
Coordonnateur national des
métiers spécialisés



COMITÉ CENTRAL DE NÉGOCIATION DE LA SECTION LOCALE 101R D'UNIFOR